

# Dérogation « hors commune »

Demande de dérogation « Hors Commune » de résidence

Commune ..... Code postal .....

- Autre commune vers HYERES  
 HYERES vers autre Commune

## L'ENFANT

Fille  Garçon Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../..... Lieu de naissance : ..... N° de département : .....

## LE FOYER DE L'ENFANT

**Parent 1 : (parent où est domicilié principalement l'enfant)**

Civilité :  Monsieur  Madame

Nom : ..... Nom de jeune fille : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. Domicile : ..... Portable : ..... Email : .....

**Parent 2 :** Civilité :  Monsieur  Madame

Nom : ..... Nom de jeune fille : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. Domicile : ..... Portable : ..... Email : .....

## Autorité parentale

Conjointe  Parent 1  Parent 2  Autre précisez

*Par principe les 2 parents exercent conjointement l'autorité parentale, sauf dans le cas d'une décision de justice. En l'absence d'information communiquée (copie d'un acte judiciaire tel que la partie du jugement de divorce ou de séparation précisant les modalités de garde de l'enfant, déclaration conjointe ou acte de communauté de vie), les deux parents exercent les mêmes droits, notamment en ce qui concerne la garde l'enfant.*

